

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 208

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 44 BIS**Mission « Justice »**

À la première phrase de l'alinéa 8, après la première occurrence du mot :

« retraités, »,

insérer les mots :

« recrutés en qualité de réserviste ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.